



ReSport

RECYCLERIE 100% SOLIDAIRE

Un projet d'innovation sociale au profit de l'intérêt général,
porté par l'association Solisport

22 mars 2021

L'ESSOR DU MARCHÉ DU RÉEMPLOI

L'acquisition de biens d'occasion était auparavant assimilée aux personnes en situation de précarité. Cette image est aujourd'hui désuète.

L'essor du marché du réemploi et de l'occasion ont permis d'intégrer ce mode de consommation auprès d'un grand nombre de français, quel qu'en soit l'acte de motivation.

L'impact de la filière réemploi est triplement positif

ÉCONOMIQUE

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

LA DIFFÉRENCE ENTRE RESSOURCERIE ET RECYCLERIE

La Ressourcerie

Son cœur de métier est la réduction des déchets par le réemploi/réutilisation, en amont du recyclage.

Elle participe au développement local intégré par la mise en œuvre de services de proximité au bénéfice du territoire et de l'intérêt général et permet la création d'emplois locaux.

La Recyclerie

Poursuit les mêmes objectifs de réemploi que la ressourcerie, mais elle se distingue par le fait qu'elle soit monofilière (équipements sportifs, jouets, électronique,...) et de ce fait, propose en général des produits plus qualitatifs.



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LA LOI DU 10 FÉVRIER 2020 RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - DITE LOI AGECE

La loi économie circulaire va dans le sens d'un soutien aux structures de l'ESS en favorisant l'approvisionnement en marchandises de ces structures, via un accès aux déchèteries, en interdisant la destruction des produits neufs et **en inscrivant le réemploi solidaire au cœur de la politique publique de responsabilité élargie des producteurs (REP).**

Elle s'articule autour de 4 grands axes :

- Réduire les déchets et sortir du plastique jetable
- Mieux informer le consommateur
- **Agir contre le gaspillage et donner la priorité au réemploi solidaire**
- Mieux produire et lutter contre les dépôts sauvages.

Les nouvelles filières REP

A partir du 1er janvier 2022, en réponse à la mesure 29 de la feuille de route pour l'économie circulaire (FREC), la REP couvrira également 4 nouvelles familles de produits :

- les produits et matériaux du BTP
- les jouets
- **les articles de sport et de loisirs (ASL)**
- les articles de bricolage.

Le renforcement de la loi anti-gaspillage précise également qu'il sera interdit de détruire les produits non-alimentaires.

Dans le cadre de la REP, **les éco-organismes sont incités à créer des partenariats de collecte avec les structures de l'ESS ou les soutenir financièrement.**

Un fond sera alimenté par les contributions des producteurs aux éco-organismes. Les acteurs de l'ESS sont susceptibles de bénéficier de ces fonds, au titre de leur activité de réemploi et de réutilisation.

LES DONNÉES CLÉS

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE C'EST :

850 fois plus d'emplois que l'enfouissement

150 fois plus que l'incinération

27 fois plus que le recyclage

10 fois plus que le réemploi marchand

850 ETP non délocalisables

pour 10 000 T de déchets collectés

Sur 37 millions T de déchets ménagers (France),
940 000 T sont réemployés.

Source [REFER](#)

La quantité des collectes de la filière ASL

Dans son étude préalable à la création de la filière REP ASL (Articles Sports et Loisirs), l'ADEME a déterminé que les quantités de déchets sports et loisirs générés annuellement représentaient environ 55 % des mises sur le marché, soit 104 000 T/an.

Catégories	Tonnage déchets national	Tonnage potentiel réemployé en France	Tonnage potentiel réemployé dans le nord
Cycles et roulettes	28 788 T	14 394 T	151 T
Articles de sports d'équipe	6 616 T	3 308 T	34 T
Articles de sports individuel	32 428 T	16 214 T	170 T
Articles de sports d'hiver	19 792 T	9 896 T	104 T
Articles de sports nautiques	5 450 T	2 725 T	29 T
Autres articles de sports extérieurs	6 876 T	3 438 T	36 T
Pêche, chasse et tir	4 496 T	2 248 T	24 T
TOTAL	104 445 T	52 223 T	544 T

Les points clés à retenir de l'étude 2017 de l'ADEME sur le réemploi

- Les recycleries sont des leviers importants pour réduire la production de déchets et accompagner le changement de comportement en terme de consommation.
- Le secteur du réemploi/réutilisation bénéficie globalement d'un contexte règlementaire favorable.
- Au niveau local, les collectivités jouent un rôle central en faveur des initiatives de réemploi/réutilisation en vue de faire converger leurs objectifs de créations d'emplois de proximité, de lutte contre l'exclusion et de protection de l'environnement.
- Une tendance de consommation de plus en plus ouverte sur l'achat d'occasion s'avère porteur pour les acteurs du réemploi.
- Il est à noter que les recycleries monoflux jouent un rôle d'intérêt général, en collectant, triant et orientant vers le recyclage, des flux qui auraient sinon été enfouis, incinérés et à la charge des collectivités.
- L'aide apportée par les bénévoles dans les structures de l'ESS est un atout indéniable, tout comme les aides à l'emploi. Les aides publiques sont une nécessité au maintien à l'équilibre pour les structures de l'ESS.

Les points clés à retenir du PLPDMA de la MEL

- Réduire les déchets signifie diminuer les coûts de collecte, de recyclage, de traitement et/ou d'élimination ;
- La prévention des déchets contribue au développement du marché de la seconde main et de la réparation ;
- Inciter au réemploi permet le développement de l'ESS, via la création d'emplois accessibles à tous ;
- Le Grenelle 2 prévoit la mise en place d'une gestion durable des déchets ;
- Le Programme National de Prévention (PNP) s'inscrit dans la volonté de se tourner vers un modèle d'économie circulaire ;
- Continuer à développer les partenariats avec les ressourceries/recycleries et promouvoir les acteurs du réemploi et de la réparation.

Les plus-values que peut apporter la recyclerie du sport à la collectivité

- création de lien social
- rayonnement sur les communes environnantes
- création d'activités économiques et d'emplois
- offre de biens de consommation de seconde main plus accessibles à tout type de population
- développement d'actions de sensibilisation à l'environnement et plus spécifiquement à l'économie circulaire et à une consommation responsable

LES RECYCLERIES DÉDIÉES AU SPORT EN FRANCE

RECYCLERIES	VILLE	DATE CRÉATION
<u>La recyclerie sportive</u>	Paris	06/2015
<u>La recyclerie sportive</u>	Massy	06/2016
<u>Hangar du sport</u>	Ustaritz	07/2017
<u>La recyclerie du sport</u>	Nantes	08/2017
<u>L'équipière</u>	Rennes	01/2020
<u>La recyclerie sportive</u>	Mérignac	02/2020

RECYCLERIES	VILLE	DATE CRÉATION
<u>La recyclerie du sport</u>	Rochefort	02/2020
<u>La recyclerie sportive</u>	Marseille	02/2021

L'origine des collectes

DISTRIBUTEURS	RESSOURCERIES	INSTITUTIONS	PARTICULIER
68 %	15 %	10 %	7 %
En moyenne, 75 % des articles de sport et de loisirs (ASL) collectés sont réemployés			

Les évolutions du tonnage moyen

2015	2016	2017	2018	2019
5 T	21 T	39 T	50 T	70 T

Les animations

CO-RÉPARATION	ATELIERS CRÉATIFS	SENSIBILISATION	MOBILITÉ ACTIVE	BRADERIES
43 %	12 %	12 %	18 %	18 %

Source : Rapport d'activité 2019 des Recycleries Sportives

LE PROJET

LA RAISON D'ÊTRE DE LA RECYCLERIE

Rendre le sport plus responsable et accessible à tous, en y favorisant le retour à l'emploi et la prise de conscience des enjeux environnementaux.

Le sport est un formidable outil fédérateur, de mixité et vecteur d'exemplarité.

Pour autant, la prise de conscience des enjeux du réemploi/réutilisation des produits de seconde main est récente et sous-exploitée.

La recyclerie souhaite apporter une réponse à la question :

Comment l'économie circulaire peut-elle éveiller les consciences vers un mode de consommation responsable et solidaire en incitant à la pratique sportive ?

Afin d'y parvenir, la recyclerie ReSport propose des solutions de manière à limiter le gaspillage, comprendre les enjeux du sport zéro déchet, favoriser l'insertion professionnelle et faciliter l'accès à la consommation au plus grand nombre. Il s'agit de **rompre avec le modèle de l'économie linéaire** pour aller **vers une économie sociale et circulaire** dans le domaine du sport.

SES VALEURS FONDAMENTALES

- **FAIRE GAGNER** la solidarité à travers le sport zéro déchet
- **EVEILLER** les consciences vers un mode de consommation responsable
- **SOUTENIR** l'emploi solidaire dans un esprit sportif
- **CONCILIER** la pratique du sport aux gestes écocitoyens

SES MISSIONS PRINCIPALES

- **PARTICIPER** à la gestion des déchets au niveau local
- **PARTAGER** les valeurs du réemploi chez les consommateurs
- **FAVORISER** l'emploi dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- **SENSIBILISER** le grand public aux gestes écocitoyens et au zéro déchet
- **CRÉER** du lien social en facilitant l'accès à la pratique sportive

SES PRINCIPAUX OBJECTIFS (RÈGLE DES 5R)

- **RÉDUIRE** (les déchets)
- **RÉPARER**
- **RÉEMPLOYER**
- **RÉUTILISER**
- **RECYCLER**

Participer à la diminution des déchets dans le sport

Les articles de sport sont en deuxième position dans les objets qui dorment dans nos placards (après les téléphones portables). Le projet de « La recyclerie du sport » est de leur donner une deuxième vie en les intégrant dans une économie circulaire en complément de l'offre des ressourceries de la MEL.

Proposer des articles de sport accessibles à tous

En pratiquant des prix nettement inférieurs au prix du marché du neuf, la recyclerie du sport offre la possibilité à tous les sportifs amateurs de **s'équiper à moindre coût** et constitue une **réelle opportunité d'achat responsable**.

Créer une synergie entre le sport, le développement durable et l'emploi

La recyclerie du sport favorise l'accès au mieux vivre ensemble, en priorisant les enjeux environnementaux, l'insertion par l'activité économique (IAE), le bien être des personnes grâce à une innovation sociale permanente et en sensibilisant le grand public sur ses principaux objectifs.

LES SERVICES PROPOSÉS

- **COLLECTE** d'articles de sports d'occasion auprès des particuliers, clubs, distributeurs, équipementiers, grandes surfaces.

Prévisionnel de collecte	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Tonnage	3 T	8 T	15 T	30 T	50 T

- **TRI** (et pesée) des collectes pour séparer les articles qui seront réemployés de ceux qui partiront dans d'autres structures spécialisées (recyclage ou élimination).
- **VALORISATION** : nettoyage, réparation et transformation (Repair café, Upcycling)
- **REDISTRIBUTION** dans un concept d'espaces de ventes solidaires (boutique Label Emmaüs, boutique en ville, boutiques éphémères, corners,...)

- **SENSIBILISATION** aux problématiques environnementales et à la consommation responsable par le biais d'ateliers pédagogiques, d'animations de quartier et d'intervention en milieux scolaires.

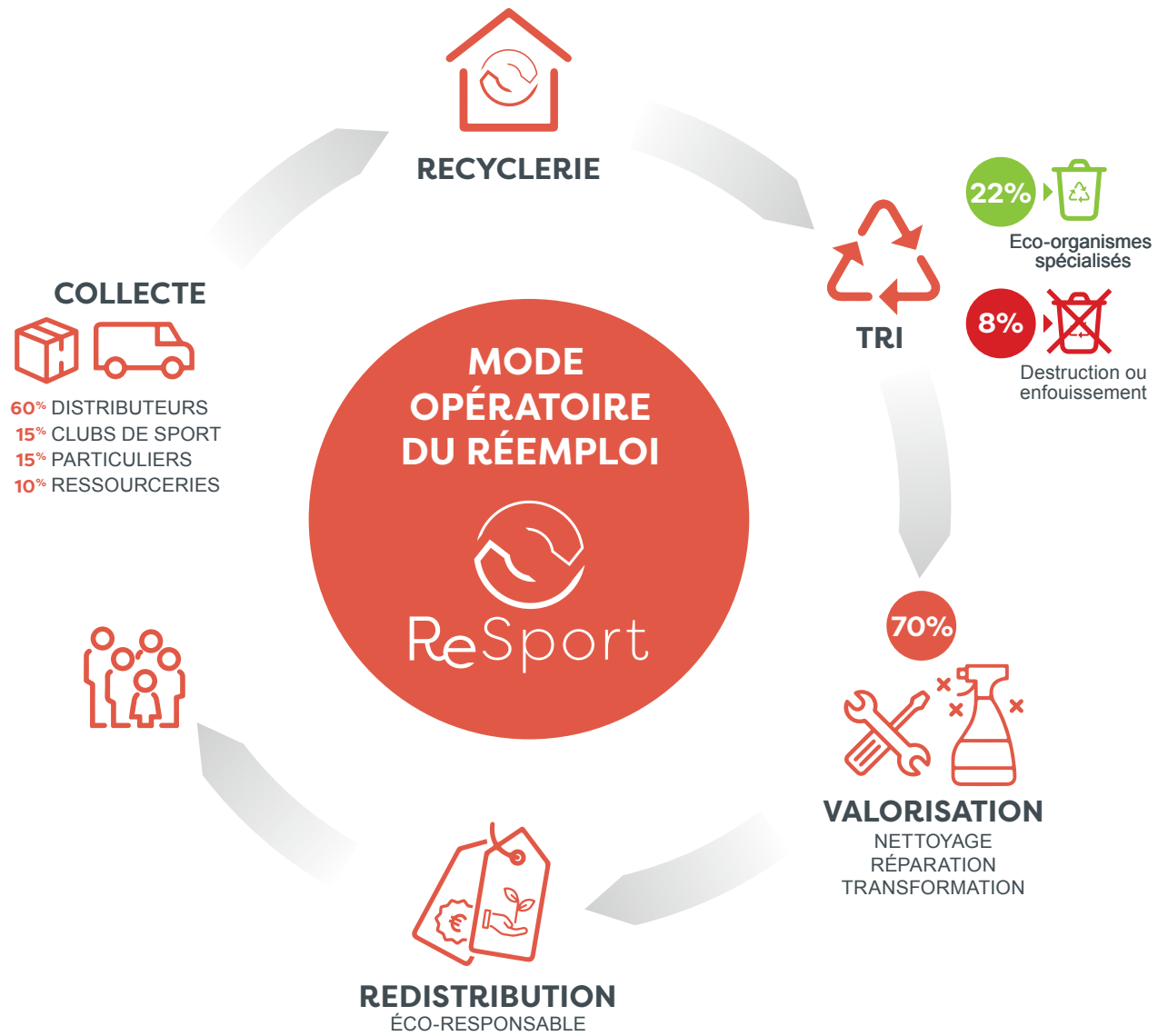
LES SERVICES +

La salle fitness solidaire

Mise à disposition des habitants de quartiers populaires, elle a pour principal objectif de **faire bouger les populations** n'ayant pas accès aux salles fitness classiques.

Le gardiennage

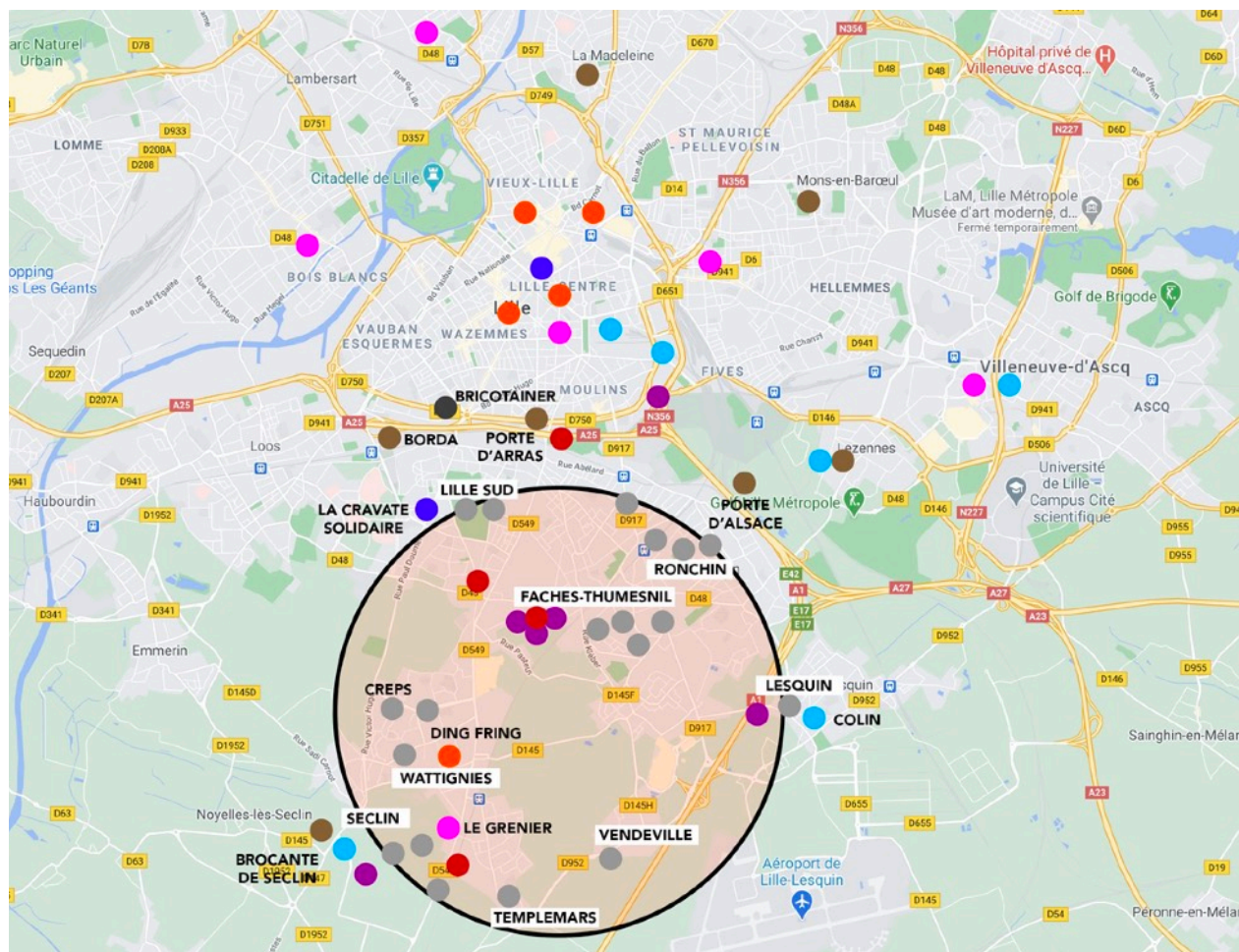
Il s'agit de proposer au public la location d'un espace de gardiennage pour **stocker du matériel sportif encombrant** à domicile et inutilisés durant les basses saisons.



Le cycle du réemploi dans la recyclerie ReSport

	ETAPES	DESTINATION
1 - COLLECTE	Déposée à la recyclerie	Entrepôt
	Récupérée sur les lieux de dons (distributeurs, équipementiers, grandes surfaces, salles de sports, particuliers)	
2 - TRI ET PESÉE	Articles en bon état propres	Boutique
	Articles en bon état souillés	Nettoyage
	Articles réparables	Atelier
	Article non réparables	Transformation (upcycling) ou vers éco-organismes
3 - VALORISATION	Nettoyage	Boutique
	Réparation / Nettoyage	Boutique
	Transformation / Nettoyage	Boutique
4 - REDISTRIBUTION	Les articles sont proposés par catégories de produits.	Client responsable

LE TERRITOIRE



- Déchetteries ● Ressourceries ● Recycleries ● Friperies ● Vides-maison
- Salles de sport ● Magasins de sport ● Hypermarchés

LES EMPLOIS ENVISAGÉS À 3 ANS

	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
Directeur (porteur de projet)	CDI	CDI	CDI
Responsable administratif	PEC	CDD	CDI
Community Manager	Stage	CDD	CDI
Conseiller-re d'insertion pro (CIP)		CDI	CDI
Responsable entrepôt (futur encadrant technique)	PEC	CDI	CDI
Trieur-se / Valoriste	Service civique	Service civique	Service civique
Trieur-se / Valoriste		CDDI	CDDI
Technicien polyvalent	Service civique	Service civique	Service civique
Technicien polyvalent		CDDI	CDDI
Responsable boutique	PEC	CDD	CDI
Assistant-e boutique	Service civique	Service civique	Service civique
Vendeur-se		CDDI	CDDI
Animateur-trice sensibilisation		CDD	CDI
Agent d'accueil salle fitness		CDDI	CDDI

Les postes d'insertion peuvent être intégrés l'année 1 si besoin.



RECYCLERIE 100% SOLIDAIRE

Jean-Luc Vandeweghe
jlvandeweghe@recycleriesport.org

 [Suivez-le projet sur Facebook](#)